



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale des affaires maritimes,  
de la pêche et de l'aquaculture**

Nantes, le 16/05/2024

*Service Flottes et marins  
Sous-direction des gens de mer  
Bureau des examens maritimes GM5*

**Note**

à

**Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
préparant aux baccalauréats professionnels de la  
famille des métiers de la mer et au baccalauréat  
professionnel spécialité cultures marines**

**Nos réf.** : 517/2024/GM5

**Affaire suivie par** : Coralie CLOITRE

Coralie.cloitre@mer.gouv.fr

**Tél.** : 02 40 16 14 72

**Objet : Épreuve de contrôle des baccalauréats professionnels 2024**

Références :

- Arrêté EN du 25 novembre 2021 relatif à l'épreuve de contrôle des baccalauréats professionnels ;
- Note MENJS du 31 décembre 2021 ;
- Arrêté du 9 novembre 2023 relatif au calendrier des examens ;
- Note 187/2023/GM5 du 19 mars 2024.

Pièces jointes :

- formulaire de choix de la première sous-épreuve ;
- consignes aux examinateurs ;
- grilles d'évaluation.

Conformément à l'arrêté du 9 novembre 2023, l'épreuve orale de contrôle des baccalauréats professionnels de la famille des métiers de la mer et du baccalauréat professionnel, spécialité Cultures Marines est programmée le vendredi 5 juillet 2024.

Les modalités d'organisation de cette épreuve sont toujours celles instaurées par l'arrêté du 25 novembre 2021 du ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, relatif à l'épreuve de contrôle des baccalauréats professionnels. Je vous invite à prendre connaissance de la note de service de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) en date du 31 décembre 2021 qui précise les modalités d'application.

Cette épreuve est composée de deux sous-épreuves, chacune étant notée sur 20. Elle consiste en deux interrogations d'une durée de 15 minutes chacune, précédées d'une préparation d'une durée également de 15 minutes.

mer.gouv.fr

25 rue du DOUET GARNIER  
CS 73412  
44034 NANTES CEDEX 01

Pour la première sous-épreuve, le candidat choisit une discipline parmi les suivantes :

- mathématiques ;
- physique-chimie ;
- prévention santé environnement ;
- économie – gestion (sauf baccalauréat cultures marines).

Le candidat précise son choix auprès de son établissement le jour de la publication des résultats. À cette fin, le secrétariat de chaque centre d'examens informe chaque candidat concerné des notes obtenues (sur la base du relevé de notes envoyé par le bureau GM5 dès la publication des résultats). Chaque candidat complète un formulaire de choix d'épreuves et l'envoie par retour dans son établissement. Le formulaire de choix sera remis à tous les élèves passant l'examen de baccalauréat professionnel avant le début des épreuves écrites.

Pour la deuxième sous-épreuve, le candidat choisit d'être interrogé en français ou en histoire-géographie-enseignement moral et civique. Le choix s'opère le jour même de l'épreuve.

Les candidats qui auront demandé la dispense d'une ou plusieurs épreuve(s) ne pourront pas la (les) choisir à l'épreuve de contrôle. Les candidats qui auraient demandé à être dispensés de la totalité des épreuves proposées à l'épreuve de contrôle ne seront pas autorisés à s'y présenter. Cette règle s'applique également aux candidats ayant conservé des notes obtenues lors de sessions antérieures.

L'épreuve de contrôle sera organisée par les responsables de centre concernés dès la publication sur le site internet <https://formations.mer.gouv.fr/> des résultats du 1<sup>er</sup> jury des baccalauréats professionnels, prévue le mardi 2 juillet 2024.

Les examinateurs désignés pour évaluer une ou plusieurs sous-épreuves se rendront dans le centre d'examens si leur présence est rendue nécessaire par le choix, d'au moins un candidat, d'une sous-épreuve de sa spécialité.

Vous trouverez en annexes les consignes aux examinateurs, les modèles de grilles d'évaluation et le formulaire de choix de la première sous-épreuve.

Comme le précisent les textes cités en référence, cette épreuve de contrôle offre la possibilité d'un rattrapage aux candidats qui ont obtenu une moyenne générale située entre 08 et 9,9 sur 20 ainsi qu'une note au moins égale à 10 sur 20 à l'épreuve évaluant la pratique professionnelle (Moyenne des notes obtenues à l'épreuve E3 sans les notes d'Économie-gestion et de Prévention-santé-environnement pour les baccalauréats professionnels de la famille des métiers de la mer, moyenne des notes obtenues à E2 et E3 moins la note de Prévention-santé-environnement pour le baccalauréat spécialité cultures marines).

Attention, pour le calcul du résultat après épreuve de contrôle, les notes obtenues ne se substituent aux notes initiales que si elles leur sont supérieures.

Il est essentiel que les candidats se présentant à la session 2024 des baccalauréats professionnels soient préalablement et clairement informés des modalités de cette épreuve. Je vous demande donc de communiquer ce courrier et ses annexes aux enseignants de votre établissement afin qu'ils organisent une séance d'information pour préparer les élèves à l'examen.

Le chef du bureau des examens maritimes,  
Gilbert GABRIEL



**Copie à :**

- Inspection générale de l'Enseignement maritime
- DIRM Manche Est – Mer du Nord
- DIRM Nord Atlantique – Manche Ouest
- DIRM Sud Atlantique
- DIRM Méditerranée
- Direction de la Mer Sud Océan Indien
- Direction de la mer de Martinique
- Direction de la Mer de Guadeloupe

Session 2024 du baccalauréat professionnel

5 juillet 2024

Spécialité (et option) :

Nom du candidat*	Signature

\*Candidats présents dont l'identité a été vérifiée.

Signature des examinateurs

**Procès-verbal d'examen  
Session 2024**

**Centre :**

**Examen :**

**Intitulé de l'épreuve :**

**Date et heure de l'épreuve :**

**Nombre de candidats inscrits :**

**Nombre de candidats présents :**

**Nom et prénoms des candidats absents**

**Nom et prénom des examinateurs**

**Observations :**

**Signature des examinateurs :**

**Relevé de notes - Session 2024**

**Centre :**

**Examen :**

**Intitulé de l'épreuve :**

**Coefficient :**

**Date et heure de l'épreuve :**

<b>Identité du candidat</b>	<b>Note attribuée*</b>

\* La note finale proposée au jury comme résultat de l'évaluation par épreuve ponctuelle est exprimée de zéro à 20 en points entiers ou en demi-points.

Signature des examinateurs



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction générale des affaires maritimes,  
de la pêche et de l'aquaculture  
Direction des affaires maritime  
Sous-direction des gens de mer  
Bureau des examens maritimes

## ÉPREUVE DE CONTRÔLE DES BACCALAURÉATS PROFESSIONNELS

Je soussigné(e), (*Nom, Prénoms*)  
candidat(e) au baccalauréat professionnel spécialité : (*Préciser*)  
autorisé(e) à présenter l'épreuve de contrôle

choisis d'être interrogé(e) dans la discipline suivante\* lors de la première sous-épreuve :

✓ Mathématiques

*ou*

✓ Physique-chimie

*ou*

✓ Prévention santé environnement

*ou*

✓ Économie-gestion   
(sauf bac cultures marines)

\*cocher une case uniquement

le (date)  
Signature du candidat

**Ce formulaire, complété et signé, doit être adressé par retour à votre centre d'examen.**

# Baccalauréats professionnels de la famille des métiers de la mer

## Baccalauréat professionnel, spécialité « cultures marines »

### Épreuve de contrôle - Session 2024

## CONSIGNES AUX EXAMINATEURS

L'épreuve de contrôle au baccalauréat professionnel est définie par l'**Arrêté du 25 novembre 2021 relatif à l'épreuve de contrôle du baccalauréat professionnel** et la note de service DGESCO du 31 décembre 2021.

### 1. Définition de l'épreuve

L'épreuve de contrôle consiste en deux sous-épreuves d'une durée de 15 minutes chacune et notée chacune sur 20 points.

- L'une porte sur les disciplines suivantes : mathématiques ou physique-chimie ou économie-gestion ou prévention santé environnement ;
- l'autre sur le français ou histoire-géographie-enseignement moral et civique.

Chaque interrogation est précédée d'une période de préparation de 15 minutes.

Le candidat n'a pas de document à présenter ; pour chaque interrogation, il tire au sort (excepté en français) un sujet parmi un lot préparé par l'examineur.

#### Première sous-épreuve.

La première sous-épreuve porte sur les connaissances et compétences des programmes de terminale de mathématiques, de physique-chimie, d'économie-gestion (sauf bac cultures marines) ou de prévention-santé-environnement selon le choix du candidat.

Cette évaluation est menée par un professeur de mathématiques et physique-chimie **ou** par un professeur d'économie gestion **ou** par un professeur dispensant l'unité de PSE.

#### Deuxième sous-épreuve.

La deuxième sous-épreuve porte sur les connaissances et compétences des programmes de français ou d'histoire-géographie et enseignement moral et civique (EMC). Pour le français, elle porte sur le programme limitatif renouvelable. Elle est menée par un professeur de français et d'histoire-géographie et enseignement moral et civique.

Le candidat indique à l'examineur dans quelle unité, français ou histoire-géographie-EMC, il choisit d'être évalué.

En français, à l'invitation de l'examineur, le candidat présente une œuvre intégrale ou un texte d'un groupement de textes prévus par le programme limitatif renouvelable.

En histoire-géographie-EMC, à l'invitation de l'examineur, le candidat tire au sort un sujet d'histoire ou de géographie. Il n'y a pas de sujet d'EMC proposé au tirage au sort, mais l'EMC fait systématiquement partie de l'entretien avec le candidat.

## **2. Contenu de l'épreuve**

### **Première sous-épreuve**

En mathématiques, le candidat tire au sort un sujet constitué d'un exercice comportant une ou plusieurs questions portant sur les capacités et connaissances du programme du groupement de terminale professionnelle auquel est rattachée sa spécialité de baccalauréat. Il dispose d'une calculatrice selon la réglementation en vigueur. L'interrogation permet d'évaluer le degré de maîtrise des compétences indiquées sur la grille d'évaluation.

En physique-chimie, le candidat tire au sort un sujet qui prend appui sur une problématique en lien avec le domaine professionnel de la spécialité suivie ou avec la vie courante et la description d'une activité expérimentale. Ce sujet porte sur les capacités et connaissances du programme de terminale professionnelle. Pour mener l'évaluation, l'enseignant de physique-chimie s'appuie sur une grille d'évaluation conforme au modèle national.

En économie-gestion, le candidat tire au sort un sujet composé d'une question en lien direct avec le module 4 du programme « Les mutations de la relation de travail » et un ou plusieurs documents de type statistique et/ou infographie et/ou texte, dans la limite d'une page. L'examineur s'appuie sur la grille d'évaluation pour évaluer le candidat.

En prévention santé environnement, le candidat tire au sort un sujet composé d'une question portant sur une des thématiques du programme et s'appuyant sur un ou plusieurs documents, dans la limite d'une page. L'examineur évalue globalement les compétences de C2 à C6 conformément à la grille d'évaluation correspondant à l'épreuve.

### **Deuxième sous-épreuve.**

Le sujet d'histoire ou de géographie consiste en un commentaire d'un document fourni par l'examineur (texte, image, graphique, carte, etc.) qui porte sur un des thèmes des programmes d'histoire ou de géographie. En histoire ou géographie, lors de l'entretien, une question d'EMC est posée au candidat afin de s'assurer de sa connaissance des principes et valeurs de la République et des règles de fonctionnement du débat démocratique.

En français, le sujet consiste en la présentation d'une œuvre ou d'un groupement de textes étudié pendant l'année, au choix du candidat. Les candidats individuels présentent une œuvre ou un groupement de textes qui s'inscrit dans le programme limitatif de la classe de terminale.

## **3. Délai de conservation des grilles d'évaluation**

Les grilles d'évaluation seront conservées dans le centre pendant un an à partir de la date du 2<sup>e</sup> jury de délibération, soit jusqu'au 6 juillet 2024.

Il est demandé aux évaluateurs de conserver leurs notes personnelles prises pendant l'épreuve (sujets, commentaires, ...) pendant une durée d'un an.

**ÉPREUVE DE CONTRÔLE DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL**  
**1<sup>re</sup> sous-épreuve**  
**Grille d'évaluation de la sous-épreuve d'économie-gestion**

<b>Centre :</b>	<b>Session :</b>
<b>Spécialité du baccalauréat professionnel :</b>	
<b>Nom et prénom du candidat :</b>	
<b>Sujet proposé :</b>	

<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>	<b>TI</b>	<b>I</b>	<b>S</b>	<b>TS</b>
<b>DÉFINIR ET EXPLICITER LE PROBLEME POSÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Compréhension des objectifs par rapport aux données contextuelles</li> <li>– Respect des consignes et des préconisations</li> <li>– Sélection et traitement des informations pertinentes</li> <li>– Définition de la situation/problème</li> </ul>				
<b>METTRE EN ŒUVRE UNE DEMARCHE DE RÉOLUTION DE PROBLEME</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Justification des choix méthodologiques</li> <li>– Mobilisation des connaissances et des outils nécessaires à la résolution du problème posé</li> <li>– Rigueur et cohérence du raisonnement</li> </ul>				
<b>ÉVALUER LES RÉSULTATS OBTENUS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Analyse critique des résultats obtenus</li> <li>– Validation des solutions proposées par rapport aux objectifs</li> <li>– Traitement des difficultés rencontrées</li> <li>– Formulation des propositions</li> </ul>				
<b>S'EXPRIMER AVEC EFFICACITÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Précision, clarté et structure de l'expression orale</li> <li>– Pertinence dans l'argumentation et la réponse aux questions</li> <li>– Qualité scientifique, technique et professionnelle du vocabulaire utilisé</li> <li>– Maîtrise de la relation avec le jury</li> </ul>				
TI = Très Insuffisant – I = Insuffisant – S = Satisfaisant – TS = Très Satisfaisant	<b>Note : /20</b>			
<b>Appréciation portée par l'examineur :</b>	Nom et signature de l'examineur :			

**ÉPREUVE DE CONTRÔLE DU BACCALURÉAT PROFESSIONNEL**  
**1<sup>re</sup> sous-épreuve**  
**Grille d'évaluation de la sous-épreuve de mathématiques ou de physique-chimie**

<b>Centre :</b>	<b>Session :</b>
<b>Spécialité du baccalauréat professionnel :</b>	
<b>Nom et prénom du candidat :</b>	
<b>Sujet ou exercice proposé :</b>	

Compétences	Capacités	TI	I	S	TS
S'approprier	Rechercher, extraire et organiser l'information. Traduire des informations, des codages.				
Analyser Raisonner	Emettre des conjectures, formuler des hypothèses. Proposer, choisir une méthode de résolution ou un protocole expérimental.				
Réaliser	Mettre en œuvre une méthode de résolution. Utiliser un modèle, représenter, calculer.				
Valider	Expliquer et interpréter des résultats de façon critique et argumentée. Contrôler la vraisemblance d'une conjecture, de la valeur d'une mesure. Mener un raisonnement logique et établir une conclusion.				
Communiquer	Rendre compte d'un résultat à l'oral en utilisant des outils et un langage approprié. Expliquer une démarche				
TI = Très Insuffisant – I = Insuffisant – S = Satisfaisant – TS = Très Satisfaisant		<b>Note : /20</b>			
<b>Appréciation portée par l'examineur :</b>		Nom et signature de l'examineur :			

**ÉPREUVE DE CONTRÔLE DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL**  
**1<sup>re</sup> sous-épreuve**  
**Grille d'évaluation de la sous-épreuve de prévention-santé-environnement**

<b>Centre :</b>	<b>Session :</b>
<b>Spécialité du baccalauréat professionnel :</b>	
<b>Nom et prénom du candidat :</b>	
<b>Sujet proposé :</b>	
<i>Cette épreuve de contrôle s'appuie sur un sujet qui permet d'évaluer les compétences analogues à celles évaluées à l'épreuve écrite. L'oral permet cependant de reformuler en interaction avec le candidat pour valoriser ses acquis.</i>	

<i>A partir du sujet proposé, les compétences suivantes seront évaluées</i>	TI	I	S	TS
<b>Compétences évaluées</b>				
C2 Mettre en œuvre une méthode d'analyse dans une situation donnée  <b>/5 points</b>				
C3 Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec une mesure de prévention  <b>/4 points</b>				
C4 Proposer une solution pour résoudre un problème  <b>/5 points</b>				
C5 Argumenter un choix  <b>/3 points</b>				
C6 Communiquer à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté  <b>/3 points</b>				
TI = Très Insuffisant – I = Insuffisant – S = Satisfaisant – TS = Très Satisfaisant	<b>Note : /20</b>			
<b>Appréciation portée par l'examineur :</b>	Nom et signature de l'examineur :			

**ÉPREUVE DE CONTRÔLE DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL**  
**2<sup>e</sup> sous-épreuve**  
**Grille d'évaluation de la sous-épreuve de français**

<b>Centre :</b>	<b>Session :</b>
<b>Spécialité du baccalauréat professionnel :</b>	
<b>Nom et prénom du candidat :</b>	
<b>Œuvre ou groupement de textes sur lequel porte l'évaluation :</b>	

On évalue	Critères d'évaluation	Attendus	Niveau d'acquisition			
			TI	I	S	TS
Compétences d'expression orale	Le débit, le volume, l'intonation, la fluidité sont adaptés.	Expression orale audible, fluide et claire.				
	Le candidat adopte une posture et une langue pertinente ; il parvient à formuler sa pensée dans une langue précise et articulée.	Expression et posture adaptées au contexte d'énonciation ; précision du vocabulaire, correction de la syntaxe orale.				
Compétence de communication orale	Le candidat parvient à présenter l'œuvre ou le groupement choisi.	Présentation précise de l'œuvre ou du groupement de textes : auteur(s), titre(s), genre(s), contexte(s), lien(s) avec le thème du programme limitatif.				
	Le candidat dialogue avec l'examineur : il saisit des propositions pour compléter et prolonger son exposé initial.	Adéquation des réponses aux questions posées, interactions dans l'entretien, capacités d'autocorrection.				
Compétence de lecture et appropriation littéraire	Le candidat s'appuie sur une connaissance du ou des textes pour en montrer l'intérêt et en dégager les éléments saillants.	Présentation de quelques éléments décisifs de l'œuvre ou du groupement de textes : intrigue, argumentation, personnages, thèmes, propos, visée en lien avec le thème du programme limitatif.				
	Le candidat montre une compréhension de ce qu'apporte l'œuvre ou le groupement à la réflexion sur le programme limitatif.	L'œuvre ou le groupement sont reliés au thème du programme limitatif et permettent de répondre aux questions qu'il pose.				
	Le candidat parvient à rendre compte d'une implication personnelle, d'une préférence, de ce que la lecture lui a apporté dans sa réflexion.	Le choix de l'œuvre ou du groupement est justifié, le candidat montre qu'il s'est approprié l'œuvre ou les textes lus et peut le(s) mobiliser.				

TI = Très Insuffisant – I = Insuffisant – S = Satisfaisant – TS = Très Satisfaisant **Note : /20**

On valorise :

- la richesse des références, la capacité à proposer une réflexion sur l'ensemble du thème du programme, à partir de l'œuvre ou du groupement de textes choisis ;
- l'approfondissement du propos au fil de la prestation et de l'entretien ;
- la mobilisation du travail mené en classe ;
- l'analyse au service de la réflexion, d'expériences (personnelles ou non) liés au thème du programme limitatif.

**Appréciation portée par l'examineur sur la prestation du candidat :**

**Nom et signature de l'examineur**

**ÉPREUVE DE CONTRÔLE DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL**  
**2<sup>e</sup> sous-épreuve**

**Grille d'évaluation de la sous-épreuve d'histoire-géographie-enseignement moral et civique**

<b>Centre :</b>	<b>Session :</b>
<b>Spécialité du baccalauréat professionnel :</b>	
<b>Nom et prénom du candidat :</b>	
Sujet tiré au sort : histoire ou géographie (barrer la mention inutile)	
Question posée en EMC lors de l'entretien avec le candidat :	
.....	
.....	
.....	

<b>Compétences</b> (à partir des compétences définies dans les programmes d'enseignement*)	<b>Niveau d'acquisition</b>			
	<b>TI</b>	<b>I</b>	<b>S</b>	<b>TS</b>
Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux.				
S'approprier les démarches historiques et géographiques.				
S'exprimer de manière claire et présenter son propos de façon organisée				
Mobiliser les principes et valeurs de la République et argumenter de manière cohérente et étayée				
TI = Très Insuffisant – I = Insuffisant – S = Satisfaisant – TS = Très Satisfaisant	<b>Note : /20</b>			

Le professeur se reportera aux programmes pour disposer des détails des items de compétences, de même pour les repères et notions qui sont définis dans chaque thème des programmes d'histoire-géographie et enseignement moral et civique

**Appréciation portée par l'examineur sur la prestation du candidat :**

**Nom et signature de l'examineur**